

## **VILLE DE DISRAELI M.R.C. DES APPALACHES**

**Séance  
extraordinaire  
du 8 août 2018**

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, le mercredi 8 août 2018 à 16h, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent, M. Germain Martin, M. Alain Daigle, M. Alain Brochu et M. Charles Audet sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

Mme Juliette Jalbert et M. Rock Rousseau sont absents pour l'assemblée.

Cette séance fut convoquée pour les raisons suivantes :

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.
2. Octroi du mandat pour la campagne de mesure de débit – réseau d'égout domestique.
3. Demande d'aide financière pour les Jeux du Québec, délégation de la Chaudière-Appalaches-Thetford, été 2018.
4. Autorisation de paiement à Poralu Marine pour l'achat d'une borne électrique à la marina.
5. Autorisation de paiement à CIMA+ S.E.N.C. pour des honoraires professionnels dans le dossier des travaux de la rue St-Roch et mise à niveau des stations de pompage.
6. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 647 – Règlement concernant la gestion du parc linéaire ancienne emprise ferroviaire du corridor Québec-Central situé sur le territoire de la Ville de Disraeli.
7. Fermeture de l'assemblée spéciale.

### **INSCRIPTION - DÉCLARATION DU DIR.-GEN. / SEC.-TRÉS.**

Rapport verbal du dir.-gén. / sec.-trés. à l'effet que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du Conseil municipal dans les délais légaux.

#### **1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.**

**Il est,  
PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE  
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET  
Et résolu,**

**08-2018-209**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

2. **Octroi du mandat pour la campagne de mesure de débit – réseau d'égout domestique.**

**CONSIDÉRANT QUE** le MDDELCC a resserré les règles et les exigences concernant les débordements au poste de pompage centre-ville et Champlain Nord ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'effectuer une campagne de mesure de débit afin de valider en capacité des postes de pompage avant d'effectuer la mise à niveau desdits postes ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a demandé des soumissions pour effectuer la campagne de mesure de débit sur son réseau d'égout domestique ;

**CONSIDÉRANT QUE** deux (2) soumissionnaires ont déposé leur offre à savoir :

- |                          |                             |
|--------------------------|-----------------------------|
| ▪ Avizo experts-conseils | 40 926.92 \$ taxes incluses |
| ▪ Enviro Services        | 27 007.63 \$ taxes incluses |

**CONSIDÉRANT QU'**après analyse des soumissions et suivant les recommandations de notre firme d'ingénieurs conseils ;

08-2018-210

En conséquence, il est,  
**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**  
**APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**  
Et résolu,

Que le Conseil octroie le contrat à Enviro Services au montant de 27 007.63\$ taxes incluses pour effectuer la campagne de mesure de débit sur le réseau d'égout domestique de la Ville de Disraeli.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

3. **Demande d'aide financière pour les Jeux du Québec, délégation de la Chaudière-Appalaches-Thetford, été 2018.**

08-2018-211

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE**  
**APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**  
Et résolu,

Que le Conseil autorise l'octroi d'une aide financière au montant de 100 \$ pour la délégation des Jeux du Québec de la Chaudière-Appalaches.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

4. **Autorisation de paiement à Poralu Marine pour l'achat d'une borne électrique à la marina.**

08-2018-212

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET**  
**APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**  
Et résolu,

Que le Conseil autorise le paiement à Poralu Marine au montant de 12 288.53\$ taxes incluses pour l'achat de bornes électriques à la marina municipale.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

5. Autorisation de paiement à CIMA+ S.E.N.C. pour des honoraires professionnels dans le dossier des travaux de la rue St-Roch et mise à niveau des stations de pompage.

08-2018-213

Il est,  
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU  
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN  
Et résolu,

QUE le conseil autorise le paiement à CIMA+ S.E.N.C. au montant de 3 003.73 \$ taxes incluses pour des honoraires professionnels pour les travaux de la rue St-Roch et de la mise à niveau des stations de pompage.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

6. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 647 – Règlement concernant la gestion du parc linéaire ancienne emprise ferroviaire du corridor Québec-Central situé sur le territoire de la Ville de Disraeli.

08-2018-214

M. Charles Audet, conseiller à la Ville de Disraeli donne avis de motion qu'il sera adopté à une séance subséquente, le règlement numéro 647 concernant la gestion du parc linéaire ancienne emprise ferroviaire du corridor Québec-Central, situé sur le territoire de la Ville de Disraeli.

Dépose le projet de règlement numéro 647 intitulé règlement numéro 647 concernant la gestion du parc linéaire ancienne emprise ferroviaire du corridor Québec-Central, situé sur le territoire de la Ville de Disraeli.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

7. Fermeture de l'assemblée spéciale.

08-2018-215

Il est,  
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET  
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU  
Et résolu,

De clore cette séance spéciale à 16h20.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

---

*M. Jacques Lessard*  
Maire

---

*M. Patrice Bissonnette*  
Dir. Gén. / Sec.-trés.

---